

PLAIDOYER POUR L'AVORTEMENT SÉCURISÉ : GYNÉCOLOGUES ET OBSTÉTRICIENS POUR LE CHANGEMENT

Résumé exécutif

Depuis avril 2019, la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO) a travaillé avec dix sociétés nationales d'obstétrique et de gynécologie pour qu'elles deviennent des acteurs clés de la défense de l'avortement sécurisé et des leaders nationaux en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs (SDSR) pour les femmes. Le projet de plaidoyer pour l'avortement sécurisé (PAS) envisageait d'atteindre son objectif par le biais de cinq voies de changement, la première visant à renforcer la société dans son ensemble et les dernières à plaider pour l'amélioration des soins liés à l'avortement sécurisé. Sur la base de ces voies, les sociétés nationales ont élaboré des plans d'action spécifiques à leur pays et à leur société en fonction des contextes et des priorités locales.

1. Le projet PAS a renforcé les structures organisationnelles des sociétés, permettant une meilleure direction dans le plaidoyer pour l'avortement sécurisé

- Le plaidoyer pour l'avortement sécurisé nécessite des structures organisationnelles solides et une direction de soutien. Une évaluation menée par le KIT Royal Tropical Institute en 2022 a démontré que le projet a contribué à améliorer les capacités de plaidoyer, à renforcer la gestion et à améliorer les opérations dans les dix sociétés impliquées.
- Les communications internes et externes des sociétés se sont améliorées, notamment en ce qui concerne l'avortement sécurisé, et huit sociétés ont travaillé à l'élaboration d'une prise de position officielle sur l'avortement.
- Le renforcement des sociétés, l'augmentation du nombre d'activités et la présence sur le terrain et dans le domaine public ont permis d'accroître la visibilité des sociétés nationales, y compris auprès des ministères de la santé, en tant qu'experts en santé reproductive.

2. Les sociétés ont renforcé leurs partenariats avec une diversité de partenaires afin de plaider collectivement pour l'avortement sécurisé

- La diversité et la complémentarité des partenaires se sont avérées essentielles pour la promotion des réseaux. Les partenaires communs des sociétés étaient : des partenaires juridiques et des experts en droits humains, des organisations non gouvernementales, des agences des Nations Unies, des ministères, des décideurs politiques, des journalistes, des écoles de médecine, d'autres associations de médecins ou de professionnels de la santé, des groupes de jeunes et des associations d'étudiants.
- L'évaluation a démontré que les sociétés d'obstétriciens et de gynécologues jouissent d'une autorité respectée et sont en mesure de fournir les preuves et les données techniques qui renforcent les efforts de plaidoyer. Elles ont une forte capacité à s'engager au niveau politique, par exemple auprès du ministère de la santé. Dans au moins sept des pays, les résultats récoltés ont démontré une action ou un changement au sein des ministères (en particulier les ministères de la santé) ou d'autres organes de direction au niveau national ou sous-national.

3. Le travail des sociétés nationales a contribué à améliorer la perception de l'avortement parmi un large éventail de parties prenantes, notamment les professionnels de la santé

- Dans tous les pays, les sociétés ont observé des changements positifs dans les perceptions ou les attitudes professionnelles (par exemple, l'acceptation et l'ouverture) à l'égard de l'avortement sécurisé parmi les professionnels de la santé, y compris les obstétriciens-gynécologues, les résidents, les sages-femmes, les médecins généralistes, les infirmières, les agents cliniques, les relais communautaires et les pharmaciens, selon les différents contextes. Les membres de la société ont déclaré se sentir plus confiants et mieux équipés pour engager le dialogue sur l'avortement sécurisé.
- Une grande variété d'acteurs publics (sociaux) ont été ciblés pour améliorer la perception de l'avortement, notamment les médias, les chefs religieux, les jeunes, les chefs traditionnels ou communautaires, les guérisseurs traditionnels, les universités et le ministère de la santé. Ces acteurs critiques spécifiques au contexte ont fait preuve d'une sensibilisation accrue ou d'un changement de perception à l'égard de l'avortement sécurisé, et leur implication a également été souvent identifiée comme un moyen de faciliter davantage le changement de perception à l'égard de l'avortement.

4. L'amélioration de la clarté et de la mise en œuvre des cadres juridiques a constitué une étape essentielle vers l'amélioration des perceptions et de la fourniture de services

- Dans tous les pays, les membres de la société et les agents de santé impliqués ont déclaré se sentir mieux informés sur le cadre juridique de l'avortement. D'autres acteurs clés, tels que les médias, les professionnels du droit et le ministère de la santé, ont également exprimé une meilleure compréhension du cadre juridique et, par conséquent, un changement de perception de l'avortement sécurisé.
- Diverses sociétés, en collaboration avec des partenaires, ont pris des mesures (et, dans certains pays, obtenu des résultats) pour améliorer ou harmoniser les directives, les politiques ou les lois afin d'améliorer la mise en œuvre du cadre juridique. Dans deux pays (Bénin et Côte d'Ivoire), il y a eu des révisions de la loi ou du code pénal, élargissant les conditions autorisées pour l'avortement sécurisé.

5. Le projet PAS a contribué à générer de nouvelles preuves sur l'avortement sécurisé et à renforcer les systèmes de collecte de données de routine

- Dans tous les pays, des premières mesures cruciales ont été prises pour générer des preuves sur l'avortement sécurisé en lançant de nouvelles études. Au total, 31 produits de recherche ont été élaborés, sous la forme de protocoles ou d'études menées sur l'avortement sécurisé en mettant l'accent sur les questions liées au contexte. Ces études ont donné lieu, par exemple, à l'élaboration de rapports, de documents d'orientation et de soumissions et publications d'articles scientifiques.
- Dans certains pays, des actions ont été menées sur l'établissement et le renforcement de systèmes et de procédures de collecte de données de routine. Les preuves générées par le projet ont commencé à être utilisées pour plaider en faveur de l'avortement sécurisé et leur utilisation va se poursuivre.

En travaillant localement, la FIGO fait entendre la voix des prestataires de soins de santé au niveau mondial

La FIGO, en tant qu'organisation d'experts techniques et réseau mondial de sociétés d'obstétrique et de gynécologie, est bien placée pour tirer parti de la formation, des ressources et du soutien à la défense des intérêts au niveau local et pour faciliter l'apprentissage mondial, y compris l'apprentissage et le soutien entre les sociétés nationales. En outre, la FIGO a soutenu les sociétés du projet dans des activités de plaidoyer spécifiques telles que les communications sur l'évolution des pays via des blogs, et le soutien aux réunions avec les partenaires en réponse aux organes de surveillance des traités des Nations Unies. À l'inverse, le travail et les leçons tirées dans les pays ont permis à la FIGO d'acquérir une expérience de première main et d'amplifier les preuves et les voix nationales au niveau international. Le FIGO a élaboré divers produits pour soutenir le plaidoyer pour l'avortement sécurisé à l'échelle internationale et nationale, notamment des déclarations, des webinaires, des blogues et des sommaires de données probantes. Le projet n'a pas seulement renforcé le plaidoyer local, mais a également amplifié la voix des professionnels de la santé au niveau mondial.

Réalisations dans le pays

Au total, plus de 200 résultats provenant des activités de plaidoyer des sociétés ont été récoltés par les équipes de mise en œuvre nationales et corroborés au cours de l'évaluation finale. Les principaux domaines qui ont généré des résultats sont ceux de la création de perceptions améliorées et du renforcement des réseaux. La figure ci-dessous présente quelques exemples de résultats clés par pays.

Sociedad Panameña de Obstetricia y Ginecología (SPOG)

Les hôpitaux publics de 8 régions du Panama ont adopté le Système d'Information Périnatale (SIP) Web Plus et le Ministère de la Santé (MINSa) et la Caisse de Sécurité Sociale (CSS) ont approuvé des plateformes intégrées pour l'utilisation de SIP Web Plus afin d'obtenir des données consolidées sur la périnatalité et l'avortement. Le SPOG a joué un rôle clé dans la création d'un environnement propice à la promotion et à l'application de ce changement, et a facilité l'approbation et l'intégration de ce système au MINSa et au CSS.

Sociedad Peruana de Obstetricia y Ginecología (SPOG)

L'Unité de troisième cycle de la Faculté de médecine de l'Universidad Nacional Mayor de San Marcos a approuvé la proposition présentée par l'SPOG visant à élaborer un Cours de troisième cycle à la Faculté de médecine sur la santé sexuelle et la santé génésique. Le cours, dont la première édition a eu lieu en décembre 2021, comprend les thèmes de l'avortement, un problème de santé publique, et de l'avortement thérapeutique. Il est prévu de le répéter chaque année aux résidents en obstétrique-gynécologie en première année.



Société Malienne de Gynécologie Obstétrique (SOMAGO)

Les membres de SOMAGO et d'autres parties prenantes ont commencé à changer leurs perceptions de l'avortement sécurisé grâce à l'intervention d'un imam qui a pu apporter une perspective religieuse sur le sujet de l'avortement sécurisé lors de diverses sessions et formations.

Société de Gynécologie et d'Obstétrique de Côte d'Ivoire (SOGOCI)

La SOGOCI a étendu sa couverture au territoire national avec la création et le fonctionnement de 16 sections, chacune ayant un point focal désigné, couvrant les 33 régions sanitaires du pays. En conséquence, le nombre de membres qui ont rejoint la SOGOCI a augmenté (1 343 membres de nouvelles sections) et de nouveaux liens avec les hôpitaux et les acteurs régionaux ont été établis, renforçant ainsi leur portée en matière de plaidoyer.

Collège National des Gynécologues et Obstétriciens du Bénin (CNGOB)

En octobre 2021, une nouvelle loi sur la santé sexuelle et reproductive a été adoptée, modifiant et complétant la loi sur les droits sexuels et reproductifs de 2003-2004, qui a étendu les conditions d'accès aux soins d'avortement sécurisé. Le CNGOB a travaillé au sein d'alliances fortes pour renforcer les arguments de plaidoyer et changer les perceptions auprès des députés chargés de voter la loi et a eu plusieurs sessions, sur invitation du président, avec la commission des lois du parlement.

Society of Gynaecologists and Obstetricians of Cameroon (SOGOC)

Le ministère de la Santé, le ministère de l'Autonomie des femmes et de la Famille et le ministère de la Justice font désormais partie du réseau Plaidoyer pour des soins complets en matière d'avortement créé par la SOGOC dans le cadre du projet et y participent activement. Collectivement, le réseau et tous ses intervenants, y compris le ministère de la Santé, ont élaboré des voies d'orientation pour les victimes de viol (y compris les mineures), et la SOGOC a présenté au ministère de la Santé un document de politique éclairé par des données probantes sur l'amélioration de l'accès à l'avortement sécurisé pour les cas admissibles.

Association of Obstetricians and Gynaecologists of Uganda (AOGU)

Suite à la formation des agents de santé sur la Clarification des valeurs et la Transformation des Attitudes, aux réunions de sensibilisation avec les dirigeants communautaires et aux dialogues communautaires organisés par l'AOGU, les agents de santé ont fait preuve d'un changement d'attitude à l'égard des femmes ayant besoin de l'avortement et étaient plus disposés à fournir des soins complets en matière d'avortement. Deux communautés qui ont pris part aux dialogues communautaires ont encouragé les filles à retourner à l'école après une grossesse et un avortement.

Zambia Association of Gynaecologists and Obstetricians (ZAGO)

ZAGO a renforcé sa collaboration avec les jeunes, les médias et les chefs et a soutenu ces groupes pour qu'ils prennent la tête de la promotion de l'avortement sécurisé, élargissant ainsi la portée de ZAGO. Les groupes de jeunes de diverses provinces ont commencé à mener des activités pour soutenir le plaidoyer en faveur de services sûrs et les chefs ont commencé à sensibiliser leurs communautés.

Kenya Obstetrical Gynaecological Society (KOGS)

La prévention de l'avortement à risque et les droits des femmes ont été discutés lors des visites de ménages à Kajiado, suite à la formation des bénévoles en santé communautaire par KOGS. Les membres de la communauté se sont sentis mieux informés des dangers de l'avortement à risque, du cadre juridique du Kenya en matière d'avortement et de la disponibilité des services SAA.

Associação Moçambicana de Obstetras e Ginecologistas (AMOG)

L'AMOG a toujours travaillé avec le ministère de la Santé et l'a notamment aidé à organiser le séminaire national sur la Clarification des valeurs concernant l'avortement sécurisé (décembre 2020) ainsi que la validation et la publication des Directives éthiques en gynécologie et en obstétrique qui ont guidé les formations dans tout le pays. L'AMOG a dirigé et coordonné l'élaboration des Directives éthiques avec le groupe de travail technique sur l'avortement sécurisé auprès du ministère de la Santé, aux côtés de diverses organisations partenaires.

KIT Royal Tropical Institute

B.P. 95001

1090 HA Amsterdam

Pays-Bas

Adresse

Mauritskade 64

1092 AD Amsterdam

Pays-Bas

www.kit.nl

Courriel : info@kit.nl

Téléphone : +31 (0)20 56 88 711



KIT Royal
Tropical
Institute